



UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES

Pour tous renseignements et inscriptions

Marion Besnard, directrice du centre

06 72 80 22 06 - frenouville.alsh@uncmt.fr

Mairie de Frénouville

17 rue de la Libération – 14630 Frénouville

02 31 23 43 31 - secretariat-general@frenouville.com

UNCMT

Tél. 02 31 46 80 40

4 avenue du Parc Saint André - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

WWW.UNCMT.FR

contact@uncmt.fr

Suivez-nous sur Facebook®

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15

L'UNCMT vous recommande son partenaire



Protéger est un métier

Association de Tourisme agréée : n°IM 01420009 - Agrément Education Nationale et Cohésion Sociale. Décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyage ou de séjour (J.O. du 17 juin)



**3/12
ANS**

2022-2023 Mes vacances et mercredis loisirs Frénouville



**VACANCES AUTOMNE-HIVER-PRINTEMPS-ÉTÉ
MERCREDIS LOISIRS**

NOS OBJECTIFS EDUCATIFS

Proposer aux familles un accueil sécurisant et adapté à leurs enfants, afin de répondre, non seulement au besoin de garde qu'elles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins

- Le centre de loisirs est un lieu d'éveil, de découverte, d'expérimentation et de créativité permettant à l'enfant de s'épanouir dans un cadre qui assure sa sécurité physique et morale.

Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté

- Le centre de loisirs permet, d'apprendre différemment à vivre ensemble, de trouver sa place dans le groupe, d'apprendre à vivre avec l'autre, de prendre des initiatives, de donner son opinion, d'apprendre à partager, à décider ensemble, et de développer sa confiance en soi.

Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et l'équipe d'animation

- Les parents sont inclus dans le dispositif, l'équipe d'animation sera attentive à mettre en place une relation basée sur la confiance, l'écoute mutuelle et la communication.

Favoriser l'accueil de tous les enfants

- Permettre l'accueil de tous les enfants sur l'accueil de loisirs éducatifs en garantissant la continuité éducative et le respect de leur rythme de vie.

Ces objectifs permettront à l'enfant de devenir un citoyen responsable, respectueux, autonome et épanoui.

MERCREDIS LOISIRS

Du 7 septembre 2022 au 5 juillet 2023

Accueil de 7 h 30 à 18 h 30

Journée ou demi-journée **avec** ou **sans** repas

PETITES VACANCES

Automne : du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022

Hiver : du lundi 13 au vendredi 17 février 2023

Printemps : du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023

GRANDES VACANCES

Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023



TARIFS MERCREDIS ET VACANCES

Les enfants seront accueillis de 7 h 30 à 9 h 30 et de 17 h 00 à 18 h 30 dans les locaux de l'école de Frénuville

Frais de dossier annuel : 21 € par famille

Des aides diverses peuvent être accordées : voir auprès des employeurs et du CCAS de votre commune.

TARIFS MERCREDIS

	RÉGIME GÉNÉRAL CAF			RÉGIME MSA		
	journée repas	1/2 journée + repas	1/2 journée sans repas	journée repas	1/2 journée + repas	1/2 journée sans repas
Quotient Inférieur ou égal à 620 €	16,08 €	13,83 €	10,38 €	17 €	14,75 €	10,38 €
Quotient entre 621 € et 900 €	18 €	15,75 €	11,38 €	18 €	15,75 €	11,38 €
Quotient entre 901 € et 1399 €	19 €	16,75 €	12,38 €	19 €	16,75 €	12,38 €
Quotient supérieur ou égal à 1400 €	20 €	17,75 €	13,38 €	20 €	17,75 €	13,38 €

TARIFS VACANCES

	RÉGIME GÉNÉRAL CAF	RÉGIME MSA
	1 journée	
Quotient Inférieur ou égal à 620 €	9,58 €	10,50 €
Quotient entre 621 € et 900 €	11,50 €	11,50 €
Quotient entre 901 € et 1399 €	12,50 €	12,50 €
Quotient supérieur ou égal à 1400 €	13,50 €	13,50 €

L'accueil est ouvert aux enfants de la commune de Frénuville et des communes partenaires.

Les enfants hors communes seront accueillis dans la limite des places disponibles.

5 €/jour seront facturés pour les absences maladie justifiées par certificat médical.

A défaut la journée sera facturée.